




OFFRE D'EMPLOI

LA VILLE DE SAINT-LAMBERT RECRUTE. VIENS FAIRE CARRIÈRE CHEZ NOUS!

CONSEILLER(ÈRE) EN RESSOURCES HUMAINES

Catégorie :
Cadres

Direction :
Direction du développement organisationnel, du numérique et des communications

Statut :
Régulier

Lieu de travail :
2035 Avenue Victoria, Saint-Lambert

Salaire :
Entre 88 161$ et 110 201$

Affichage :
Du 12 au 26 novembre 2026

Horaire :
35 heures par semaine

Le mandat

Sous l'autorité de la Cheffe de division des ressources humaines, le conseiller en ressources humaines agit à titre de généraliste RH, avec un rôle de premier plan en matière de relations de travail mais également de rémunération, de santé et sécurité au travail, de gestion de la performance, de développement des compétences et de développement organisationnel. Il ou elle exerce un rôle-conseil auprès des gestionnaires et les accompagne dans la gestion quotidienne des relations avec les différentes clientèles, notamment les cols bleus, les cols blancs, les brigadiers scolaires ainsi que les salariés de piscines. Le conseiller en ressources humaines contribue également au développement, à l'amélioration continue et à l'optimisation des pratiques, processus et programmes RH.

.

Les principales tâches

- Conseiller et accompagner les gestionnaires dans l'application et l'interprétation des lois, des règlements, des conventions collectives, des politiques et des pratiques en matière de santé et sécurité du travail et de relations de travail;
- Participer à l'élaboration de stratégies en relations du travail et en assurer la mise en œuvre;
- Soutenir les gestionnaires dans l'application des mesures disciplinaires et administratives puis formuler des recommandations adaptées aux situations rencontrées;
- Accompagner les gestionnaires dans l'ensemble du processus de règlement des griefs et d'arbitrage;
- Préparer et participer à la négociation des conventions collectives;
- Préparer et diriger différents comités de travail (relations de travail, SST, griefs, évaluation d'emploi, etc.);
- Coordonner la gestion des dossiers d'accidents du travail, de maladies professionnelles et d'invalidité;
- Encadrer des programmes de mesures de prévention en santé et sécurité du travail (identification des risques, mesures préventives et correctives, etc.);
- Agir comme personne-ressource auprès des gestionnaires pour les soutenir dans la résolution de situations complexes concernant le climat de travail et la gestion de conflits;
- Accompagner les gestionnaires et les employés dans leurs demandes quotidiennes touchant les volets RH (paie, assurances, dotation, conditions de travail, etc.);
- Conseiller et mettre en œuvre des modifications de structure et de mouvement de personnel à l'interne;
- Élaborer et implanter de nouveaux outils, projets et politiques favorisant une saine gestion des ressources humaines.

Cette description n'est pas limitative ; elle contient les éléments principaux à accomplir. L'employé peut être appelé à s'acquitter de toute autre tâche connexe demandée par son supérieur; les tâches demandées n'ont pas d'effet sur l'évaluation.

Les exigences

- Détenir un baccalauréat en relations industrielles ou en gestion des ressources humaines;
- Être membre de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés (un atout).
- Posséder un minimum de trois (3) à quatre (4) années d'expérience dans des fonctions similaires de généraliste RH;
- Posséder une expérience dans le domaine municipal (un atout).

Les qualités requises

- Faire preuve d'autonomie, de rigueur, de créativité, d'ouverture d'esprit et d'intégrité;
- Maîtriser la résolution de problèmes;
- Capacité à faire face à l'incertitude et à l'ambiguïté;
- Sens développé pour le service-conseil;
- Bonne capacité de jugement;
- Esprit d'équipe;
- Capacité d'influence;
- Maîtriser les logiciels de la suite Microsoft Office;
- Bonne maîtrise de la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit.

Pour postuler

Toute personne intéressée à poser sa candidature doit faire parvenir son curriculum vitae en mentionnant clairement le numéro de concours **2026-103**, au plus tard le 26 novembre 2026 à :

Ville de Saint-Lambert - Direction du développement organisationnel, du numérique et des communications

dotation@saint-lambert.ca

La Ville de Saint-Lambert souscrit au principe d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les personnes handicapées, les autochtones, les minorités visibles et les minorités ethniques à poser leur candidature. Le genre masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Accès à l'égalité en emploi

La Ville de Saint-Lambert valorise la diversité et encourage les candidatures des femmes, des personnes issues de minorités visibles et ethniques, des Autochtones, ainsi que des personnes en situation de handicap.

S'identifier

Si vous faites partie d'un ou plusieurs de ces groupes, merci de le mentionner lors de votre candidature en ligne.

Processus d'embauche pour les personnes handicapées

Si vous avez un handicap et nécessitez des aménagements spécifiques pour participer à un processus de sélection, veuillez nous en informer.

Soyez assuré(e) que toutes les informations partagées seront traitées avec la plus grande confidentialité.



Les avantages

Travailler à la Ville de Saint-Lambert, c'est la chance de faire partie d'une belle équipe dynamique de 150 employés qui œuvrent dans plus de 19 départements différents. C'est aussi faire la différence auprès de plus de 22 500 citoyennes et citoyens.

Travailler à la Ville, c'est relever de nouveaux défis et des mandats stimulants. Venez travailler dans notre équipe de proximité qui a un véritable esprit familial !



Équipe de proximité



Autonomie



Travail hybride



Assurances collectives



Programme d'aide aux employés



Régime de retraite